



CREA le 12 juin

Déclaration liminaire du SNETAP-FSU, FO, SUD-Rural Équipement, SGEN-CFDT

Madame la vice-présidente du conseil régional de Bretagne, monsieur le directeur régional,

Nous ne pouvons commencer ce CREA sans évoquer, même brièvement l'appel à la grève déposé par l'intersyndicale SNETAP/SUD/FO faisant suite à l'annonce de la non-reconduction des contrats de travail de 3 TFR IBA et de l'éventuelle affectation sur 2 EPL de plusieurs TFR IBA titulaires.

La perspective d'une forte mobilisation des personnels de tous les établissements agricoles publics bretons et une audience à la DRAAF qui s'est tenue mardi dernier avec l'intersyndicale élargie au SGEN-CFDT ont permis de suspendre cet appel.

Le report au 23 juin prochain de l'appel à la grève doit être vu comme un souhait de l'intersyndicale de ne pas avoir recours à cette extrémité et de laisser le temps à l'autorité académique de proposer aux agents contractuels des solutions leur permettant de poursuivre leur mission dans leur établissement. Les discussions avec monsieur de Guénin ont permis en partie seulement de lever nos inquiétudes et surtout celles des agents non titulaires. Aussi, les organisations syndicales (SNETAP-FSU/ FO/ Sud Rural Équipement/ SGEN-CFDT) seront très vigilantes autant sur les réponses qui seront faites que sur la célérité avec laquelle l'autorité académique s'entretiendra avec eux. Il nous semble que d'ici au 23 juin, des engagements peuvent être pris et les agents concernés reçus.

Sur le fond, si effectivement de nouvelles dispositions législatives ont transféré une partie de la compétence « informatique des établissements » de l'État vers les collectivités territoriales, le calendrier ne peut être forcé et comme l'ont indiqué le SRH et la DGER du ministère de l'Agriculture, ce n'est ni d'actualité ni de cette façon que cela doit se faire. Un travail de l'observatoire des missions et des métiers est en cours, il faut attendre ses conclusions. Et le conseil régional devra avoir toute sa place et assurer ses responsabilités. Le dialogue social sur ce sujet se devra d'être exemplaire pour lever la méfiance qui s'est installée ces jours derniers.

L'intersyndicale sera particulièrement vigilante.